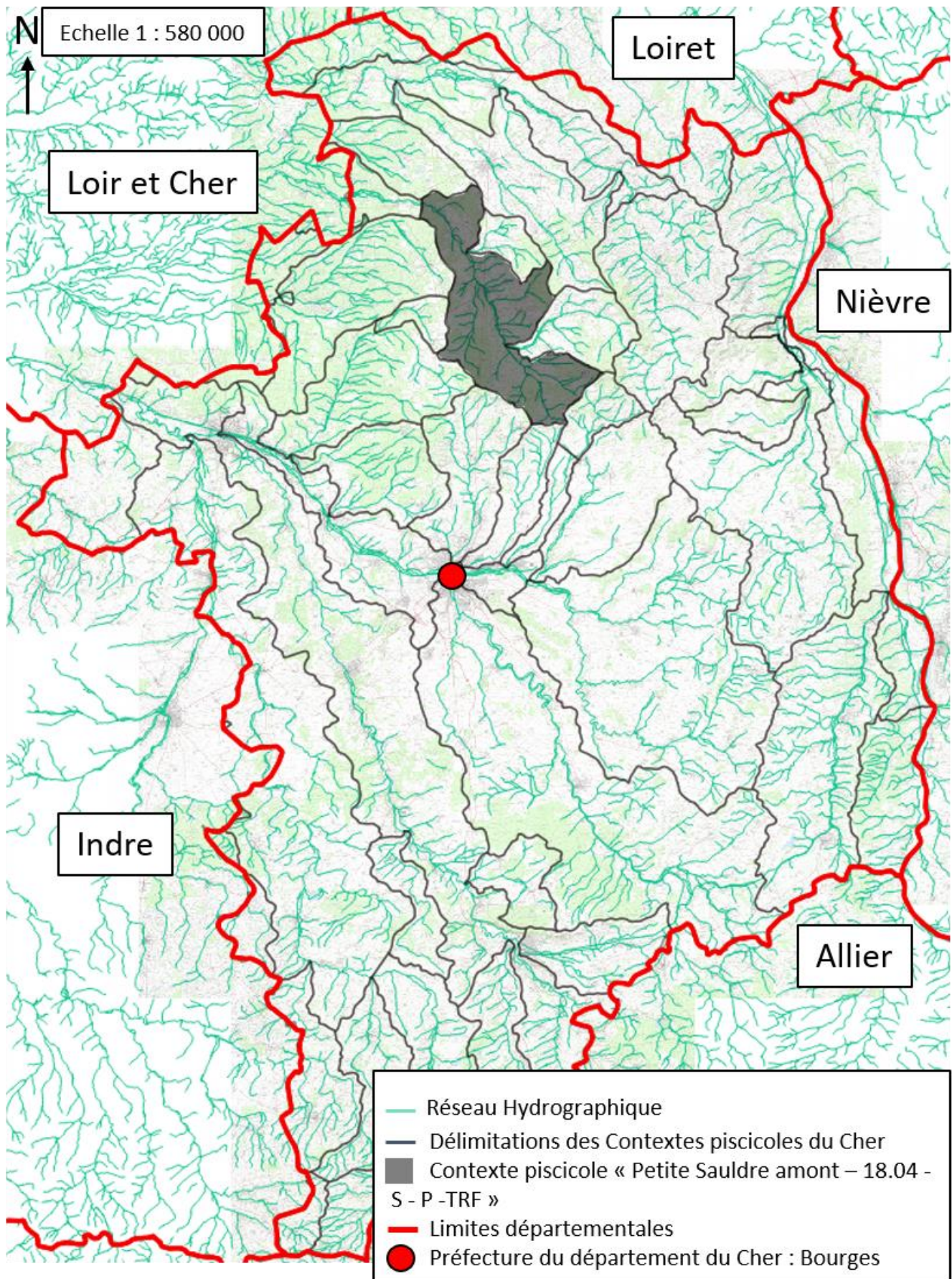


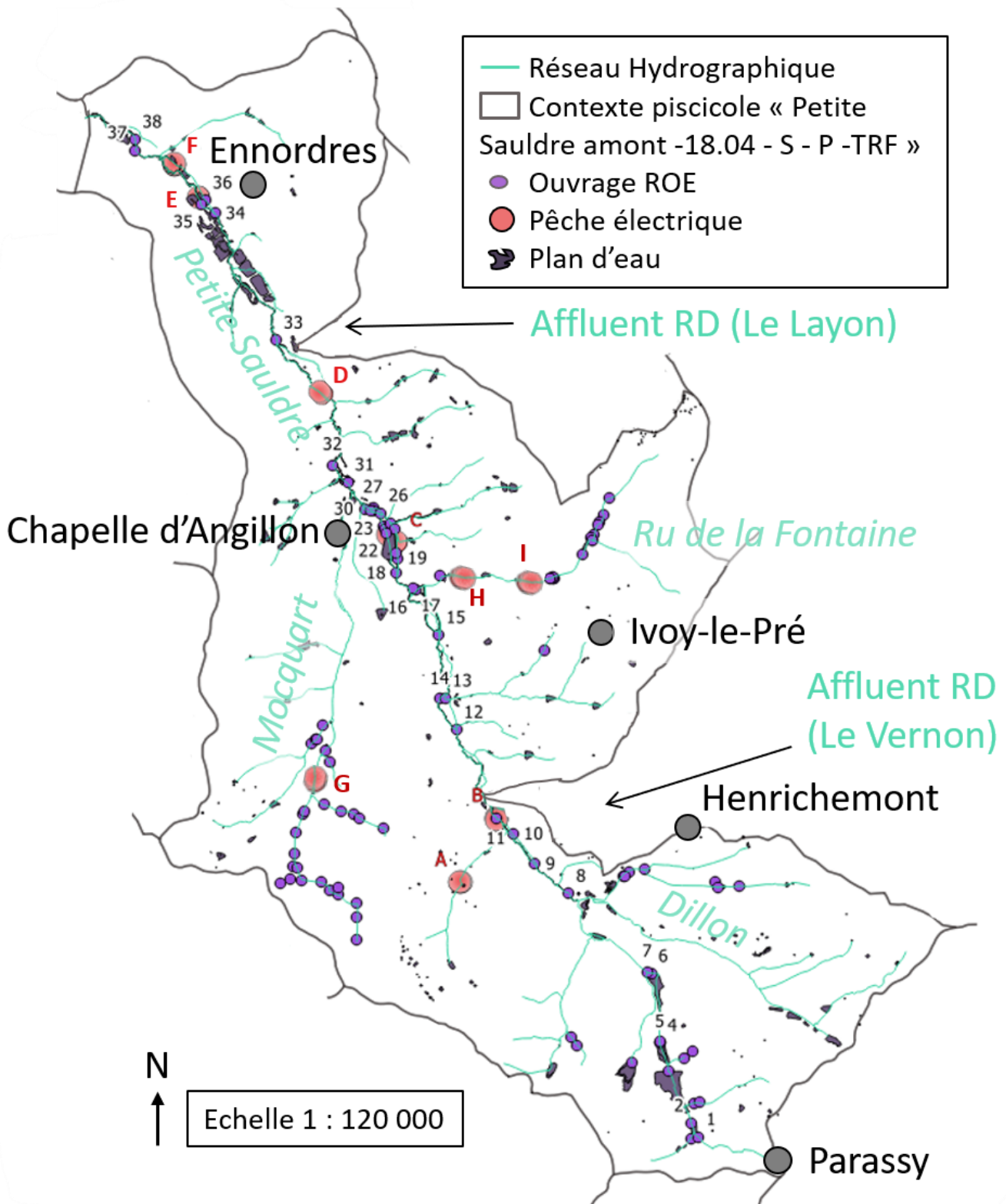


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18).
(Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Petite Sauldre s'écoule dans la région naturelle du Pays Fort, dans un environnement mi-agricole, mi-forestier au relief légèrement marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au nord du département, ce contexte représente la partie amont du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Parassy. La Petite Sauldre est un affluent en rive gauche de la Grande Sauldre. La confluence se trouve dans le département du Loir-et-Cher. Dans ce contexte, la Petite Sauldre reçoit notamment les débits du Vernon et du Layon en rive droite.

La Petite Sauldre ses affluents sont classés en première catégorie piscicole.

Le contexte de la Petite Sauldre est placé en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) « nappe du Cénomanién » sur la majorité du secteur pour les masses d'eau souterraines. Les ZRE sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des "zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins" (*Source : eaufrance.fr*). Plusieurs prélèvements agricoles sont déclarés dans la nappe du Cénomanién dans le secteur du « Val de Cher » (hors ZRE) (n°MISE 18047001, 18149002, 18047005 et 18047002), aux alentours de la Chapelle d'Angillon (*Source : AREA Berry 2017*).

On recense aussi 2 prélèvements en eaux superficielles pour l'irrigation agricole (la Chapelle d'Angillon) et 4 pour l'alimentation en eau potable (*Source : AREA Berry 2017*).

Des épisodes d'assec ont été enregistrés de 2003 à 2007 sur les affluents de la Petite Sauldre (Mocquart et Dillon) (*Source : SAGE Bassin de la Sauldre 2009*). Les petits affluents de la Petite Sauldre et la tête de bassin, qui connaissent régulièrement des périodes d'assec, présentent un nombre important de plans d'eau sur cours, qui interdisent la continuité écologique et dont les prélèvements aggravent les débits d'étiages estivaux.

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

On trouve de nombreux plans d'eau par barrage sur la tête de bassin et les affluents qui dégradent l'état de cette masse d'eau (rupture de la continuité écologique, prélèvements en étiage ...), et qui sont parfois en contact avec les cours d'eaux lors de crues, ce qui occasionne des départs de poissons limnophiles et de nuisibles.

On constate actuellement peu de colmatage sur ce contexte, mais les eaux peuvent parfois être assez chargées en MES (matières en suspension). La présence d'élevages peut causer ponctuellement la mise en suspension de particules causant une turbidité de l'eau (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail). Cependant, le phénomène de conversion des prairies/zone d'élevage en zones de cultures intensives qui existe depuis plusieurs décennies, s'accompagne souvent d'un drainage des sols, ce qui augmente le phénomène d'apport de sédiments fins dans les cours d'eau de ce contexte, ainsi que les risques de transferts d'intrants d'origine agricole vers les eaux superficielles (la Petite Sauldre amont est un contexte à surveiller à ce sujet).

Les problèmes de colmatage localisés sont également la conséquence des anciens travaux hydrauliques lourds (surdimensionnement du lit et uniformisation des écoulements).

On retrouve ponctuellement des traces de recalibrage et/ou de curage ancien (bourrelet de curage en berge, lit rectiligne, absence de fosses...), mais aussi des ouvrages infranchissables pour la totalité de l'ichtyofaune (seuils et plans d'eau sur cours).

Globalement, un bon nombre de secteurs qui ont connu des travaux hydrauliques importants (recalibrage, recoupement de méandres) sont en cours de renaturalisation, la puissance des cours d'eau semblant suffisante pour mobiliser régulièrement les nombreux sédiments grossiers présents dans les sols (silex). D'autres secteurs sont plutôt figés dans un état d'écoulement rectiligne et lothique peu favorable au développement et au maintien d'un peuplement piscicole équilibré, comme au niveau de la dérivation du plan d'eau de la Chapelle d'Angillon.

NB : en aval de la Chapelle d'Angillon, il existe un tronçon où la petite Sauldre bénéficie d'un espace de mobilité assez important au sein duquel elle peut actuellement se déplacer librement, et qu'il conviendrait de préserver. A *contrario*, au niveau de la commune d'Ennordres, on trouve de nombreux plans d'eau dans le lit majeur (gravières) qui limitent voire empêchent la divagation latérale de la Petite Sauldre (et qui sont régulièrement en contact avec la rivière en crue, occasionnant des départs de poissons limnophiles et de nuisibles). Ces nombreuses gravières peuvent également avoir un effet local de réchauffement des eaux et de perte de débit dans la Petite Sauldre (mise à jour de la nappe d'accompagnement sur une surface importante et évaporation).

Sur la Petite Sauldre, entre les communes d'Henrichemont et de la Chapelle-d'Angillon, plusieurs secteurs n'ont plus de ripisylve, ce qui peut provoquer une augmentation de la température estivale du cours d'eau.

La truite fario est moyennement représentée dans ce contexte où la reproduction est encore effective dans plusieurs secteurs, jusqu'à l'aval du contexte. Le déversement de truites fario à tous les stades existe depuis longtemps dans ce contexte, une étude de la génétique de la population en place permettrait de mieux cerner son caractère plus ou moins « autochtone ». Les mesures de températures qui ont été réalisées dans le secteur aval de ce contexte montrent que le régime thermique y satisfait moyennement à peu les exigences de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C). Il serait intéressant de réaliser un suivi des températures dans le secteur amont de ce contexte.

On y retrouve également des lotes de rivière dans ce contexte (petite Sauldre), ainsi que des populations d'écrevisses à pattes blanches sur certains affluents (Source : AFB, SMPSS & FD18, 2011).

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	Source de la Petite Sauldre (Coordonnées XY : 664799, 6682044 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
	Aval	Lieu-dit « Les Sourdis » en aval de la commune d'Ennordres (Coordonnées XY : 650780, 6705256 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
Affluents	Amont en aval	Le ru de « la Rabatterie » (Rive Droite ; 2,25 km) Le ru de l'Etang Neuf (Rive Gauche ; 2,4 km) Le ru du Petit Etang (Rive Gauche ; 3,4 km) Le Dillon (Rive Droite ; 7 km) et son affluent le ru de la Fontaine aux Ramiers (Rive Droite ; 5,4 km) Ru ND (Rive Droite ; 1,34 km) Le ru d'Achères (Rive Gauche ; 3,3 km)

		<p>Le Vernon</p> <p>Le ru des Grandes Fontaines (Rive Droite ; 1,98 km)</p> <p>Le ru des Raimonds (Rive Droite ; 1,59 km)</p> <p>Le ru de la Fontaine d'Ivoy (Rive Droite ; 3 km) et son affluent le ru de la Faix (Rive Gauche ; 2,8 km)</p> <p>Le ru de la Fontaine (Rive Droite ; 7,4 km)</p> <p>Le ru de l'étang du Héron (Rive droite ; 2,25 km)</p> <p>Le ru des Courieux (Rive Droite ; 3,28 km)</p> <p>Le ru des Gillons (Rive Droite ; 2,76 km)</p> <p>Le ru de l'étang du parc (Rive Gauche ; 2,64 km)</p> <p>Le Moquart (Rive Gauche ; 9,5 km) et son affluent le ru des Prés Chapelets (Rive Droite ; 6,2 km)</p> <p>Le ru de Presly (Rive Gauche ; 2,4 km)</p> <p>Le Taureau (Rive Droite ; 3,5 km)</p> <p>Les Landes (Rive Gauche ; 1 km)</p> <p>Le ru Ravin (Rive Droite ; 2,7 km)</p> <p>La Fausse Rivière (Rive Droite ; 2km)</p> <p>Le Layon</p> <p>La Taille aux vaches (Rive Gauche ; 1,5 km)</p> <p>Les Grands Champêtres (Rive Droite ; 1,8 km)</p> <p>La Tuilerie (Rive Droite ; 3,2 km)</p> <p>Le ru des Bonnins (Rive Droite ; 0,8 km)</p> <p><i>(Source : BD Carthage)</i></p>
	Affluents d'autres contextes adjacents	<p>Le Vernon (Rive Droite ; 19,5 km)</p> <p>Le Layon (Rive droite ; 9,5 km)</p> <p><i>(Source : BD Carthage)</i></p>
Longueur en eau	Linéaire du cours principal	<p>La Petite Sauldre : 32 km</p> <p><i>(Source : BD Carthage)</i></p>
	Linéaire	<p>Petite Sauldre amont et ses affluents : 101,3 km</p>

		total	
Plans d'eau		Présence : ~ 340 plans d'eau (302 ha) - 10 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,44 % (Source : BD TOPO SURFACE_EAU)	
Surface contexte / bassin versant		Surface du contexte : 209 km ² Surface totale du bassin versant « Petite Sauldre » : 353 km ² Le contexte représente 59,20 % du BV (Source : BD QGIS FDAAPPMA18)	
Débit (cours principal)		La Petite Sauldre à Ménétréol-sur-Sauldre (Source : Banque HYDRO 2017) Module : 3,24 m ³ /s QMNA5 : 0,79 m ³ /s	
	Naturelle	Altitude amont	243,5 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)
		Altitude aval	155,0 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)
			2,8 ‰
Pente moyenne	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	<ol style="list-style-type: none"> 1) ROE89970 & ROE89969 Grilles de Parassy Est et Ouest (Pisciculture) : absence de passe-à-poissons (peu franchissable) 2) ROE89971 Plan d'eau par barrage du « Château de Parassy » : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 3 mètres (infranchissable) 3) ROE48591 Plan d'eau par barrage du « Bois Solivier » : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 3 mètres (infranchissable) 4) ROE89974 Plan d'eau par barrage du « La Cressonnière » : rivière de contournement, hauteur de chute de 3 mètres (franchissable) 5) ROE87975 Radier de pont du chemin de la Plaine : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable) 6) ROE87692 Plan d'eau par barrage des « 3 Cantons » : rivière de contournement, hauteur de chute de 3 mètres (franchissable) 7) ROE87914 Radier de pont de la D11 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable) 8) ROE89964 Radier de pont de la D20 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable) 9) ROE89913 Seuil en rivière (prise d'eau pour l'alimentation en eau de l'ancien moulin des Petits

Bons) Détruit Partiellement : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable)

ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Déversoir des grands Formions : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (infranchissable)

ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Ouvrage du château de la Retraite : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (infranchissable)

10) ROE89912 Ancien moulin des Petits Bons, Détruit Partiellement : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable)

11) ROE89966 Radier de pont de la D22 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)

ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Déversoir du bief d'alimentation des Grandes Fontaines : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable)

ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Seuil des Grandes Fontaines : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (infranchissable)

ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Abreuvoir des Grandes Fontaines : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,30 mètres (infranchissable)

12) ROE48592 Seuil en rivière (prise d'eau pour l'ancien Moulin Girard), Détruit Partiellement : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)

13) ROE89916 Radier de pont de la D55 (aval du moulin Girard) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)

14) ROE89915 Radier de pont de la D55 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)

15) ROE48587 Seuil en rivière (prise d'eau pour l'ancienne usine des Forges) Détruit Partiellement : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (peu franchissable)

16) ROE48588 Seuil en rivière (vanne de décharge du plan d'eau de l'ancienne usine des Forges) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,5 mètres (infranchissable)

17) ROE48589 Plan d'eau par barrage de « l'ancienne usine des Forges » : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,80 mètres (infranchissable)

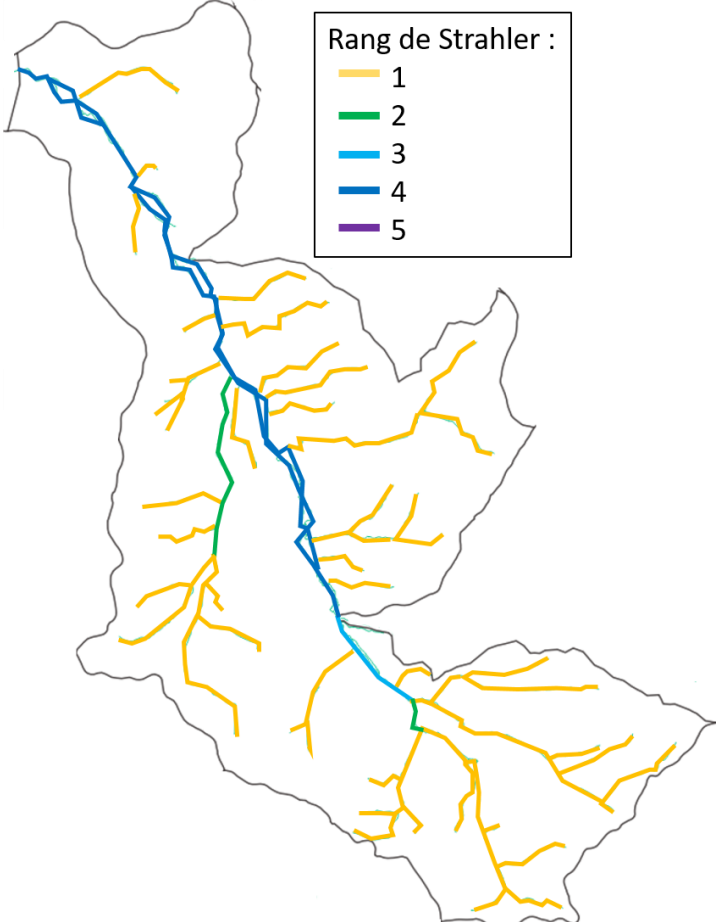
18) ROE48584 Grilles de pisciculture (prise d'eau du plan d'eau communal de la Chapelle d'Angillon) : absence de passe-à-poissons (peu franchissable)

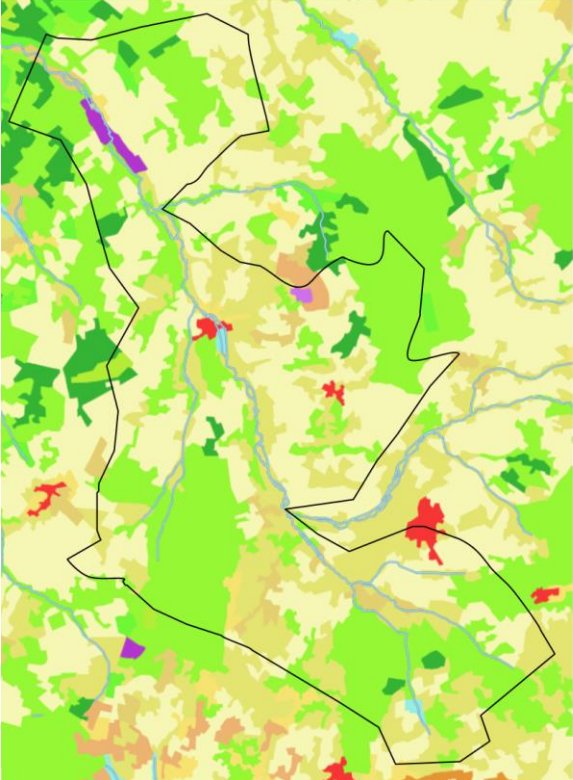
19) ROE48581 Seuil en rivière (prise d'eau du plan d'eau communal de la Chapelle d'Angillon) : absence de

passé-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable)

- 20) ROE48583 Grilles de pisciculture (déversoir du plan d'eau communal de la Chapelle d'Angillon) : absence de passe-à-poissons (peu franchissable)
- 21) ROE89887 Radier de pont de la D12 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 22) ROE48582 Plan d'eau par barrage de la commune de la Chapelle d'Angillon : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable)
- 23) ROE89885 Radier de pont de la D926 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 24) ROE89884 Seuil en rivière (ancien lavoir de La Chapelle d'Angillon) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (franchissable)
- 25) ROE89886 Radier de pont de la D926 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 26) ROE48580 Seuil en rivière (ancien moulin de La Chapelle d'Angillon) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,75 mètres (franchissable)
- 27) ROE89888 Radier de pont de la D940 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 28) ROE89890 Radier de pont de la D940 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 29) ROE48579 Seuil en rivière (décharge de l'ancien moulin de La Chapelle d'Angillon) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,80 mètres (infranchissable)
- 30) ROE48578 Ancien moulin de La Chapelle d'Angillon : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,80 mètres (infranchissable)
- 31) ROE48577 Seuil en rivière (prise d'eau pour l'ancien moulin Charbon) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,60 mètres (infranchissable)
- 32) ROE48576 Ancien moulin Charbon : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,60 mètres (infranchissable)
- 33) ROE89984 Gué du chemin des Henrys : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)
- 34) ROE48573 Seuil en rivière (prise d'eau du château de La Motte) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,30 mètres (franchissable)

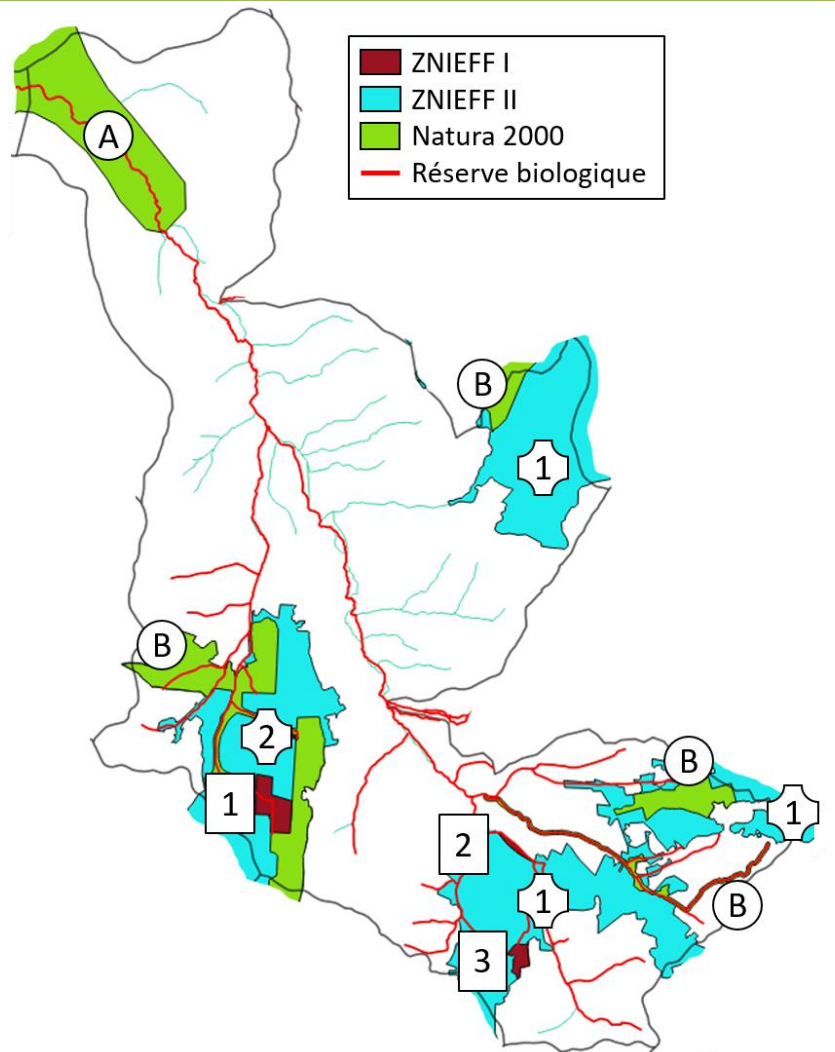
		<p>35) ROE89893 Radier de pont de la D12 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)</p> <p>36) ROE89891 Radier de pont de la D30 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)</p> <p>ROE ND (Source : BE THEMA Environnement) Seuil de l'étang du château de la Motte : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,35 mètres (franchissable)</p> <p>37) ROE48572 Seuil en rivière (ancien moulin de La Corcière) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable)</p> <p>38) ROE89983 Gué du chemin de la Corcière à la D171 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable)</p> <p>D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.</p>
		<p>Hauteur cumulée référencée</p> <p>H.C = 33,50 mètres</p>
		<p>1,7 ‰</p>
	<p>Taux d'étagement (et autres)</p>	<p>Taux d'Etagement : 37,8 % (Catégorie 3 /moyen, proche médiocre)</p> <p>Taux de Fractionnement : 0,10 %</p> <p>Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 0,72 km</p>

<p>Rang de Strahler</p>	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche du Secondaire (Crétacé supérieur) sur tout le contexte (Grès et sables ferrugineux et argiles à poteries). Couche du Tertiaire également sur tout le contexte via altération de la couche du Crétacé (Argiles légères avec silex provenant de la craie).</p> <p>Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents).</p> <p>« Le Pays Fort ». (Source : BRGM)</p>
<p>Assainissement</p>	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>Ennordres : STTEP/STEU 200 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres plantés 2005. Rejet de STTEP/STEU dans la Petite Sauldre.</p> <p>Ivoy-le-Pré : STTEP/STEU 700 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boue activée 1977. Rejet de STTEP/STEU dans le ruisseau de la Fontaine d'Ivoy.</p> <p>Chapelle d'Angillon : STTEP/STEU 750 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres plantés 2010. Rejet de STTEP/STEU dans la Petite Sauldre.</p> <p>Chapelle d'Angillon (camping) : STTEP/STEU 120 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres biologiques 1983. Rejet de STTEP/STEU dans la Petite Sauldre.</p>

	<p>Henrichemont : STTEP/STEU 1600 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boue activée 2015. Rejet de STTEP/STEU dans un affluent du ru de la Fontaine des Ramiers (aff. Petite Sauldre).</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>
<p>Occupation du sol</p>	 <p>Les têtes de bassin de la Petite Sauldre (Partie amont) se situent en zone partiellement forestière. Il y a donc un bon tamponnage de la température de l'eau l'été, de l'eau fraîche toute l'année. Le reste du contexte se situe en zone agricole. Les zones artificialisées de ce contexte sont les communes de la Chapelle d'Angillon et Ennordres, où s'y trouve une carrière d'extraction de sables à silice (Source : BD Corine Land Cover). Les surfaces agricoles de ce contexte sont majoritairement utilisées pour la culture de céréales. On y trouve aussi quelques vignobles (Source : SAGE Sauldre 2009).</p>
<p>Industrie</p>	<p>/</p>
<p>Statut foncier</p>	<p>Non domanial (privé)</p>

Mesures réglementaires de protection	L.214-17 Liste 1	<p>Ensemble des cours d'eau du BV de la Petite Sauldre amont. 6872, 6874, 6979 à 6995, 7012 à 7039 et 7048 à 7052. « La Petite Sauldre et ses cours d'eau affluents à la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre »</p> <p><i>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</i></p>
	L.214-17 Liste 2	<p>Ensemble des cours d'eau du BV de la Petite Sauldre amont. 949, 951, 1056 à 1072, 1089 à 1116, 1125 à 1129, 1760. « Les cours d'eau affluents de la Petite Sauldre situés dans le département du Cher »</p> <p><i>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</i></p>
	Décret Frayères	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « Source de la Petite Sauldre "le Vivier" jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre » - Liste 1 Frayères poissons « Source du Moquart "la Petite Brossette" jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre » - Liste 1 Frayères poissons « La Petite Sauldre jusqu'à la confluence avec le Layon » - Liste 1 Frayères poissons « La Petite Sauldre (au niveau de la confluence avec le Layon) jusqu'à la limite du contexte » - Liste 2 Frayères poissons « La Petite Sauldre (au niveau de la confluence avec le Layon) jusqu'à la limite du contexte » - Liste 2e Ecrevisses « Source du Gué Tout Plein "Fontaine sous Terre" jusqu'au pont de la D22 » <p><i>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</i></p>

Autres...



- Natura 2000 :
 - A) « Sologne »
 - B) « Massifs forestiers et rivières du pays fort »
- ZNIEFF I :
 - 1) « Aulnaies-frenais de la Fontaine des Verriers et de la Fontaine sous terre (Forêt domaniale de Saint-Palais) » & « Aulnaie de la Fontaine des Rais (Forêt domaniale de Saint-Palais) »
 - 2) « Prairie humide du Pont Abbé »
 - 3) « Etang Neuf de la forêt de Menetou-Salon ».
- ZNIEFF II :
 - 1) « Bois et Vallées du Haut Pays Fort »
 - 2) « Forêt de Saint-Palais ».
- Réservoir Biologique N°275 : La Petite Sauldre et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre.

- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

SDAGE / SAGE

SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Sauldre

Structure Locale de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Henrichemont – La Chapelle « La Petite Sauldre » - Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	CTMA « Les Sauldres du cher »

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR0341	La Petite Sauldre et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	1 ^{ère} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04068470 Petite Sauldre à Ivoy-le-Pré	Très Mauvais (2016) Station 04068470 Petite Sauldre à Ivoy-le-Pré

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Ecrevisse à pattes blanches (APP), Anguille (ANG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Lote de rivière (LOT), Bouvière (BOU), Vandoise (VAN)
Etat fonctionnel	Peu Perturbé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone intermédiaire Truites et Ombres
Biocénotypes	B4 à B6 actuel (Source : PDPG 2002) B6-7 historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980) et B2-3 pour les affluents
Peuplement actuel	CHA , TRF, VAI , LPP, LOF , CHE , GOU , HOT, LOT, SPI, VAN, BOU , BRO, PER, GAR, TAN, ABL, CAR, PSR, CCO, BRB, BRE, PES , ROT, PCH , SIL, OCL

Peuplement théorique	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI, CHE, GOU , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives et nuisibles	Signalement d'écrevisses américaines (OCL) (Source : DREAL Centre) Poissons chats (PCH), Pseudorasbora (PSR), Truite arc-en-ciel (TAR) en plan d'eau (Source : Pêches FDAAPPMA18)

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « Les Berthes » (Achères) / Le ru d'Achères (FRGR0341)	2007	IPR = 16,7 « Etat Médiocre » (Source : Pêche AFB18)	CHA , TRF, VAI , LPP, LOF , CHE, GOU, VAN, BOU, PER, GAR, ABL, PES, ROT, OCL	Pêche complète
	2009	IPR = 18,1 « Etat Médiocre » (Source : Pêche AFB18)	CHA , TRF, VAI , LPP, LOF, CHE, GOU, BOU, PER, GAR, TAN, PES, ROT, PCH, OCL	Pêche complète
« Les Grandes Tailles » (Achères) / Le ru d'Achères (FRGR0341)	2016	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF, LOF, CHE, PER, PES	Pêche de recherche d'espèce
B « Au niveau de la route D22 » (Ivoy-le-Pré) / Petite Sauldre (FRGR0341)	2010	IPR = 18,53 « Etat Médiocre » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	LPP, VAI , LOF , CHE, GOU, BOU , PER, GAR, TAN, PES, PCH, OCL	Pêche complète
	2012	IPR = 19,81 « Etat Médiocre » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, VAI , LOF , GOU , BOU , PER, TAN, ABH*, CAR, PSR, BRB, PES, OCL *Able de Heckel	Pêche complète
	2013	IPR = 13,90 « Bon Etat » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, LPP, VAI , LOF , CHE , GOU, SPI, BOU, PER, GAR, PES	Pêche complète
	2014	IPR = 26,19 « Etat Mauvais » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA, LPP, VAI , LOF, CHE , GOU , BOU, BRO, GAR , TAN, ABL, PSR, BRB, ROT, OCL	Pêche complète
	2015	IPR = 27,43 « Etat Mauvais » (Source : naiades.eaufrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, VAI , LOF , CHE , GOU , SPI, BOU , BRO, PER, GAR, CAR, PSR, BRE, PES , ROT, PCH , OCL	Pêche complète
	2016	IPR = 23,49 « Etat Médiocre » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète
C Plan d'eau de la Chapelle d'Angillon (Chapelle)	2013	IPR = 17,20 « Etat Médiocre » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA , TRF, VAI , CHE , GOU , HOT, BAF, SPI, VAN, PER, GAR , PSR, BRE, BRB, PCH, TAR, ANG	Pêche complète

d'Angillon) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	2014	IPR = 20,29 « Etat Médiocre » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF, VAI, LOF, CHE, GOU , BAF, SPI , BOU, BRO, PER, GAR , ABL, CAS, CCO, SIL, ANG	Pêche complète
C « Les Sablonnières » (Chapelle d'Angillon) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	2017	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
D « Les Frelats » (Ennordres) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	2017	IPR = 9,98 « Bon Etat » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, LPP, TRF, VAI , LOF, CHE , GOU, LOT, SPI , BOU, BRO, PER, GAR, PFL, OCL	Pêche complète
E Plan d'eau d'Ennordres (Ennordres) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	2010	IPR = 26,30 « Etat Mauvais » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF , LPP, VAI , LOF, CHE, GOU , HOT, LOT, BRO, GAR , PES, PCH	Pêche complète
F « La Metairie » (Ennordres) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	2014	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce
	2010	IPR = 9,22 « Bon Etat » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF, VAI , LOF, CHE, GOU , BAF, LOT, SPI , VAN, PER, GAR, PES, ANG, OCL	Pêche complète
G « Loroy » (Mery-es-bois) / ru des prés Chapelets (FRGR0341)	2015	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF , LPP, VAI, LOF, APP	Pêche de recherche d'espèce
H « Moulin de la Pierre » (Ivoy-le-Pré) / ru de la Fontaine aux Prêtres (FRGR0341)	2016	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF, CHE, BRE, ROT	Pêche de recherche d'espèce
I « Les Brosses » (Ivoy-le-Pré) / ru de la Fontaine aux Prêtres (FRGR0341)	2016	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF, OCL	Pêche de recherche d'espèce

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Petite Sauldre, dans sa partie amont, montre un léger glissement de classe biotypologique. En effet, l'impact des plans d'eau, des aménagements hydrauliques, et d'ouvrages infranchissables ont provoqué une diminution des populations de truites dans le contexte. Localement, la modification des caractères morphodynamiques de la rivière suite aux travaux hydrauliques a entraîné un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques et physico-chimiques.

On note cependant la présence en bonne densité des espèces accompagnatrices de la truite fario, bien

que l'abondance de cette dernière soit moyenne, ce qui montre une qualité globale du milieu perturbée. Par ailleurs, on remarque la présence faible de l'anguille européenne, malgré une forte problématique de rupture de la continuité écologique en aval (Cher et Sauldre dans le Loir-et-Cher). Néanmoins, la présence récurrente d'espèces issues de plans d'eau (gardon, brèmes, poisson chat, rotangle, brochet, perche soleil, sandre, tanche), témoigne de l'impact des nombreux plans d'eau sur cours.

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
(Ivoy-le-Pré) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide	Bon						
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN		17	17	16	16	17	19
	IBMR	11,45	10,26	11	9,97	9,22		8,93
	IBD	13,6	15,3	14,5	12,1	12,1	13,5	11,6

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance inférieure : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : ≤ 0°C
- Limite létale supérieure : ≥ 25°C
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



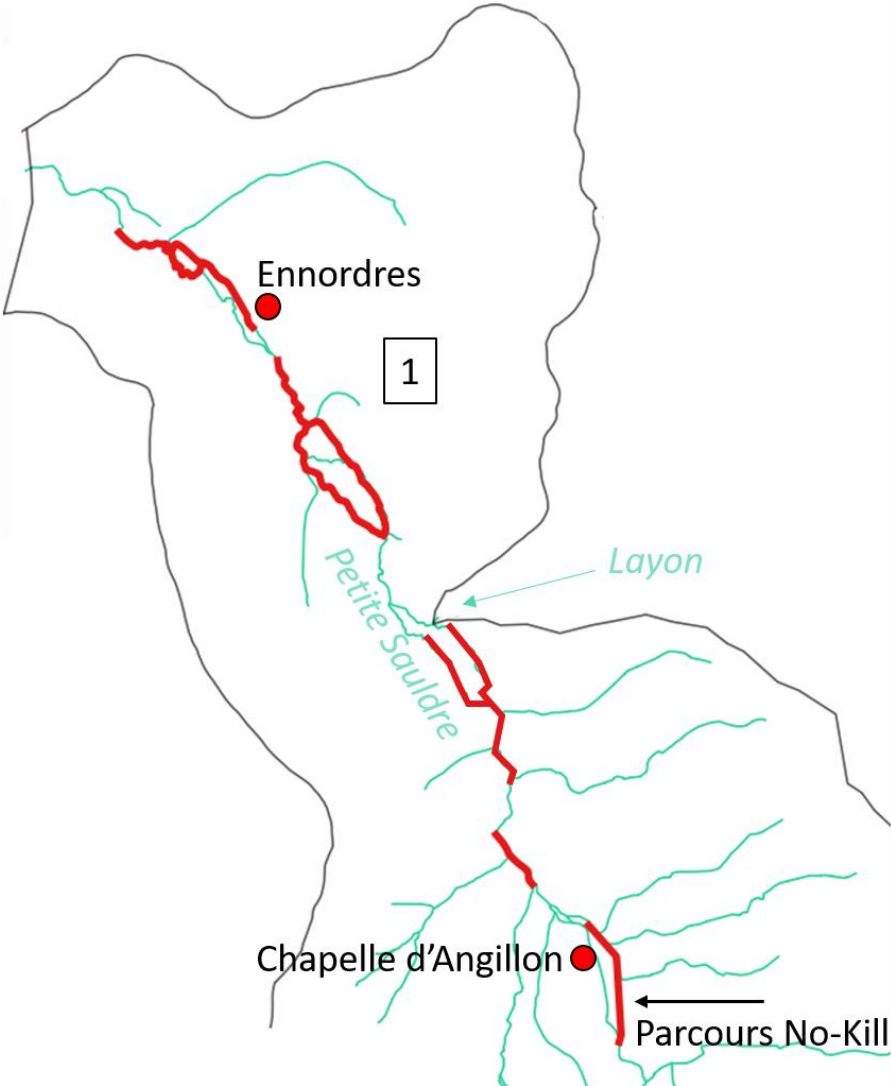
Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2018 - 2017	2017 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« Les Blitteries » (Ennordres) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	Tmj min					1,80			
	Tmj max					21,40			
	Tmp					11,23			
	Tm30j max					18,56			
	%j Tmj 4-19					92,00			
	%j Tmj <4					5,00			
	%j Tmj >19					3,00			
« Amont STTEP/STEU » (Ennordres) / La Petite Sauldre (FRGR0341)	Tmj min							1,40	0,50
	Tmj max							21,30	21,60
	Tmp							11,49	11,60
	Tm30j max							19,49	19,04
	%j Tmj 4-19							84	79
	%j Tmj <4							9	13
	%j Tmj >19							7	8
« Au niveau du pont de la D30 » (Ennordres) / Petite Sauldre (FRGR0341) <u>Attention :</u> données du 11/04/18 au 28/08/18 (140 jours seulement)	Tmj min	10,20							
	Tmj max	22,60							
	Tmp	17,44							
	Tm30j max	20,65							
	%j Tmj 4-19	66							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	34							
« La Motte » (Ennordres) /	Tmj min					2,10			

Petite Sauldre (FRGR0341)	Tmj max					20,40			
	Tmp					11,22			
	Tm30j max					18,12			
	%j Tmj 4-19					93,00			
	%j Tmj <4					4,00			
	%j Tmj >19					2,00			

D'après les données thermiques acquises dans le secteur aval de ce contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du referendum thermique de la truite fario pour environ 80% de l'année (entre 4°C et 19°C). La température de l'eau de ce contexte satisfait les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	Henrichemont – La Chapelle « La Petite Sauldre »	290 adhérents (Effectifs 2017) 305 adhérents (Effectif 2016)
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	 <p>1) AAPPMA Henrichemont – La Chapelle « La petite Sauldre »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 30 km de rives. - Parcours No-kill sur la Petite Sauldre au niveau de La Chapelle d'Angillon. <p>Eaux non domaniales de 1^{ère} catégorie.</p> <p>(Source : www.lapetitesauldre.fr)</p>		
Réserves de pêche	/		

<p>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoniale raisonnée (AAPPMA Henrichemont – La Chapelle « La Petite Sauldre ») <ul style="list-style-type: none"> • 1 parcours <i>no-kill</i> réservé pêche à la mouche (avec ardillon écrasé). • Entretien des postes de pêches et des ripisylves adjacentes. • Suppression de nombreux embâcles. - ND (Riverains)
<p>Déversements éventuels</p>	<p>Déversement en plusieurs points pour empoisonnement tous les ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ~ 955 kg TAC (Truite arc-en-ciel) principalement • ~ 25 kg TRF (truite fario) alevins (Remarque : il n'y a plus de déversement d'alevins de TRF depuis 2017). <p><i>(Source : AAPPMA Henrichemont – La Chapelle « La Petite Sauldre »)</i></p>

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Présence d'étangs et de plans d'eau sur cours (surtout les affluents)	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Fragmentation de la population piscicole, isolement des zones de refuge et de reproduction		
		Rétention et perte du débit par évaporation (effet « plan d'eau »)/dérivation d'une partie du débit par les ouvrages		
		Accentuation des étiages voire assecs		
		Effet « plan d'eau »		
		Perturbation de la qualité physico-chimique du cours d'eau en aval (augmentation de la température de l'eau, diminution de la teneur en O ₂ dissous, évaporation...)		
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit du plan d'eau		
Mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés				
Colmatage du substrat en aval (apport MES)				
Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité				

		physico-chimique		
		Apparition d'espèces limnophiles et de nuisibles	Impact modéré	Impact modéré
	Ouvrages hydrauliques transversaux	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Inaccessibilité des zones de frayères (obstacle à la migration et perturbation de la reproduction des truites)		
		Réchauffement des eaux en aval via un « effet plan d'eau »	Impact modéré	Impact modéré
		Apport d'espèces limnophiles		
	Dérivations/ Prélèvements d'eau pour alimentation d'étangs, des moulins, irrigation agricole et eau potable	Perte de débit dans le cours principal Accentuation d'étiage estival sévère voire assecs	Impact fort	Impact fort
	Morphologie du cours d'eau dégradée / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Homogénéité des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort
		Dégradation/disparition des frayères à truites fario Reproduction limitée des espèces lithophiles		
		Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la		

		rectification du cours d'eau (perte de méandres)		
Facteur annexe	Présence de tronçons de cours d'eau busés (en tête de bassin versant et sur le ru des Prés Chapelets) (affluent du Mocquart)	Obstacles à la continuité écologique	Impact fort	Impact fort
		Perte de linéaire salmonicole		
	Connexion des eaux de plans d'eau à la rivière en période de crues (à Ennordres, la Chapelle d'Angillon et sur les affluents)	Altération qualité de l'eau Apport de poissons indésirable en contexte salmonicole	Impact fort	Impact fort
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Peu perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>		<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>

	<p>Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Gestion des vidanges</p> <p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p> limiter le réchauffement des eaux en aval pendant la période estivale</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles et nuisibles dans les cours d'eau</p> <p>Gestion des débits</p> <p> Augmenter les débits alloués au cours d'eau principal</p> <p> Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p>	<p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p> Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p> <p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p> Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>
--	---	---	-------------------------	-----------------	---	---	---

2	<p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p> <p>7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'été »</p>	<p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (quantité d'eau)</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en été</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>RES01 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p>
	<p>Gestion des crues</p> <p>1B Préserver les capacités d'écoulement des crues, les zones d'expansion des crues, l'espace de mobilité des cours d'eau</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Plans d'eau de la commune d'Ennordres</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Eviter les connexions (effacement et comblement plans d'eau lorsque c'est possible) des eaux du cours d'eau et du plan d'eau</p> <p>Eviter le transfert d'espèces</p> <p>Respect de la réglementation des plans d'eau en 1^{ère} catégorie piscicole (et eaux closes)</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>	

<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »</p> <p>Amélioration des connaissances concernant le rôle des drains dans le colmatage des substrats aquatiques et le transfert de polluants</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Rétablissement et maintien d'une population piscicole en bon état</p>	<p> limiter le colmatage des lits mineurs, améliorer la qualité de l'eau</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>
<p>Restauration/protection des berges</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p>	<p>MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte / secteurs avec berges à nu</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Maintien d'une bonne population piscicole</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges)</p> <p> limiter l'apport de MES via le piétinement du bétail</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	<p>Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tronçons « figés » où la hauteur des berges ne permet pas une renaturalisation à moyen terme</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>9B Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats</p>	<p>MIA0703 « Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité »</p>	<p>Affluents (BV du Mocquart et ru de la Fontaine aux prêtres)</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>Etudier les possibilités de préservation des populations d'écrevisses « pieds blancs »</p>	<p>Protection du milieu aquatique</p>	<p>MIA07 « Mesure de gestion de la biodiversité »</p>
3	<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0341</p>	<p>Connaitre l'origine de la population de truites fario en place (poissons sauvages ou issus de pisciculture ?)</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>	

		milieux aquatiques » Etude de la génétique d la population de truites fario en place					
--	--	--	--	--	--	--	--

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion Raisonnée

- La restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles (en attendant le résultat d'une éventuelle étude génétique) / limiter le plus possible la perturbation de la population de truites fario en place.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).